

Affaires courantes

La première arrive à propos. Elle concerne la fermeture de l'usine de transformation du poisson de Canso. Elle a été signée par plus de 200 personnes qui demandent au Parlement de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que cette usine de transformation du poisson, qui est maintenant fermée, reprenne ses activités de toute urgence pour donner du travail aux plus de 700 travailleurs de cette usine et aux 140 pêcheurs de chalutiers de cette localité.

VIA RAIL

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, j'ai une deuxième pétition à présenter au nom des étudiants de l'université St. Francis Xavier, ainsi qu'une autre au nom de la ville et du comté d'Antigonish.

Elle concerne la fermeture de la ligne de VIA Rail entre Sydney et Truro. Je voudrais que vous sachiez, monsieur le Président, que les habitants de cette région n'ont pas oublié et qu'ils demandent toujours au Parlement d'insister pour que le gouvernement revienne sur cette mauvaise décision.

L'AVORTEMENT

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, la troisième pétition porte sur la question de l'avortement. Elle est signée par des électeurs qui se joignent à beaucoup de leurs concitoyens qui ont déjà présenté des pétitions pour demander au Parlement de protéger le caractère sacré de la vie humaine dès la conception.

• (1400)

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Enfin, la dernière pétition porte sur la taxe onéreuse et injuste sur les produits et services.

Mes électeurs sont solidaires des autres Canadiens qui s'opposent à cette taxe et ils demandent au gouvernement de retirer cette mesure sans plus tarder.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des citoyens de la région de Halifax-Dartmouth. Elle m'a été remise par mon distingué collègue, député de Dartmouth, qui représente ses électeurs à la Chambre.

Les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada de rejeter la taxe sur les produits et services que propose le gouvernement fédéral, la taxe de misère et de souffrance du Parti conservateur. Ils nous demandent de nous opposer fermement à cette mesure injuste du gouvernement d'en face.

Le temps est bien choisi pour présenter cette pétition, car le gouvernement veut forcer la Chambre des communes à adopter cette mesure injuste. Je suis fier d'appuyer les signataires de la pétition.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai encore une fois le privilège de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de résidents de Kamloops, de Chase et de Logan Lake, en Colombie-Britannique, qui signalent tous que la taxe sur les produits et services du gouvernement est une taxe injuste, cruelle, brutale, insensible, régressive, qui fait fi des principes démocratiques et qui s'appliquera aux Canadiens de l'Ouest d'une façon particulièrement rigoureuse. Pour ces raisons et pour d'autres, ils demandent au gouvernement de la reconsidérer et d'y renoncer.

J'ai d'autres pétitions, mais j'attendrai à un autre jour. J'ai hâte que nous en venions à la motion d'opposition.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une motion portant la signature de résidents de Windsor que représente à l'heure actuelle à la Chambre mon distingué collègue et chef de l'opposition, le député de Windsor-Ouest. Je puis dire que c'est lui qui, à force de se dépenser dans sa circonscription de Windsor-Ouest, a ramassé toutes les signatures qui figurent sur cette pétition.

Ces Canadiens s'opposent à la taxe sur les produits et services que propose le gouvernement actuel. Les épithètes que le député de Kamloops a utilisées sont beaucoup trop faibles. En fait, ces résidents sont outrés de cette taxe que le gouvernement veut appliquer et demandent au Parlement de la rejeter.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 240 et 250.